

**ETUDES PHYSICO CHIMIQUES INNOVANTES
POUR LA BIOLOGIE ET LA MÉDECINE**

Conditions générales

La Fondation pour la Recherche Médicale lance un nouvel appel d'offres pour soutenir la recherche menée aux interfaces physique-chimie-biologie-médecine dans le but de développer de nouveaux outils conceptuels et techniques d'analyse du vivant ainsi que de nouveaux outils diagnostiques ou thérapeutiques.

Sont prioritairement concernés par cet appel d'offres les domaines de recherche suivants : mesures physiques sur molécules, sur cellules ou sur tissus, biologie synthétique, analyses génétiques ou épigénétiques, modélisations et études théoriques, micro fluidique, biocapteurs et bio senseurs...

La FRM souhaite soutenir des projets d'interface, menés soit par une équipe unique à caractère interdisciplinaire soit une collaboration de plusieurs équipes qui associent au moins un biologiste ou médecin avec un physicien et/ou un chimiste.

La FRM consacre à cet appel d'offres un budget de 3 millions d'euros afin de soutenir une dizaine de projets de recherche ambitieux et innovants.

Critères d'éligibilité des demandes

Les projets doivent être proposés par des chercheurs ou enseignants chercheurs statutaires appartenant à des équipes de recherche implantées dans des laboratoires situés en France et rattachés à un organisme public de recherche (EPST, Université...), une organisation à but non lucratif (associations, fondations) ou un établissement public de santé.

Les demandes peuvent concerner une unique équipe ou associer plusieurs équipes collaboratrices. Elles peuvent également associer des équipes étrangères ou des partenaires privés. Seules les équipes de recherche françaises pourront bénéficier du financement de la FRM.

Le demandeur doit être un chercheur ou un enseignant chercheur statutaire (EPST, Université...).

Le demandeur ne doit pas être bénéficiaire d'une aide pluriannuelle de la FRM en cours d'utilisation à la date de clôture de la lettre d'intention (label Equipes FRM, programmes Urgences et Pionniers, Amorçage de jeunes équipes).

Les demandes de financement doivent être comprises entre 200 000 et 400 000 euros pour une durée de 2 à 3 ans et peuvent inclure des frais d'équipement, de fonctionnement, de personnel et/ou de missions.

Sélection des dossiers

La sélection des dossiers reposera sur les critères suivants :

- L'expérience de l'équipe/des équipes dans le domaine, leur positionnement international
- La qualité scientifique du projet, son caractère innovant et sa justification par rapport aux avancées dans le domaine de la biologie et de la médecine
- L'existence de données préliminaires qui valident les hypothèses et la faisabilité du projet
- La clarté de la rédaction, notamment des objectifs, des méthodologies et des retombées attendues
- La justification argumentée du financement demandé

La procédure de sélection comprend deux étapes : une présélection sur lettre d'intention et une sélection finale sur dossier complet selon le calendrier suivant :

19 mars 2015	Début de saisie de la lettre d'intention
23 avril 2015	Clôture de la lettre d'intention
26 Juin 2015	Présélection des lettres d'intention
14 Septembre 2015	Clôture du dossier complet
Décembre 2015	Sélection finale des projets

Le comité de pilotage, responsable de la présélection, est constitué de scientifiques européens. Les dossiers complets seront évalués par des experts indépendants internationaux, la sélection finale revenant au comité de pilotage.

Lettres d'intention à remplir obligatoirement par voie électronique
sur le site Internet www.frm.org. (Espace chercheur – programme Pionniers de la recherche)

Pour toutes informations complémentaires : consultez la notice explicative ou

Contactez :

gaetane.pollin@frm.org (Tél : 01 44 39 75 74)